

Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, lors de la signature d'un « Mémoire d'accord » entre l'Université américaine de Beyrouth et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le mardi 16 janvier 2018, à 18h30, à « Marquand House » – AUB

Votre Excellence Monsieur le Président de la République, représenté par Son Éminence le Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur Monsieur Marwan Hamadé,

Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'Université américaine et Messieurs les membres du Conseil,

Monsieur le Recteur de l'Université américaine de Beyrouth,

Messieurs les membres du Conseil stratégique de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth,

Messieurs les vice-recteurs des deux universités, Messieurs les doyens, les directeurs et les professeurs,

Chers Amis, Mesdames et Messieurs,

Pendant la Première Guerre mondiale, et depuis cent ans, le recteur fondateur de l'Université américaine de Beyrouth a déclaré : « Qui aurait rêvé, ne serait-ce qu'un instant, qu'il y ait parmi nous ce groupe de Pères Jésuites, en particulier les Français parmi eux, vivant avec nous au « Post House » ? Il faisait allusion au déplacement forcé subi par les gens de l'Université jésuite à l'époque ayant trouvé un refuge au sein de l'Université américaine après de longues années de conflit entre catholiques et évangéliques. Et je dirais aujourd'hui : qui aurait pu imaginer que nous allons nous réunir ici même, au cœur de l'Université américaine et à la « Marquand House » même, donc à la maison du Recteur de l'université, afin de cosigner ce « Mémoire accord » qui est plus éloquent qu'un Mémoire et qui ouvre la porte à un grand travail entre l'Université américaine de Beyrouth et l'Université Saint-Joseph d'origine et de résidence beyrouthine.

Chers Amis,

Dans notre travail universitaire, il y a presque chaque de signer un accord, ainsi nous sommes fiers que le registre de notre université comprend plusieurs accords avec d'autres universités et que nos institutions ont une dimension internationale unique qui introduit à ce que nous appelons la globalisation de l'enseignement supérieur et sa capacité à recevoir des étudiants et des professeurs venus de loin et à délivrer des diplômes de qualité et de haute valeur mondiale qui permettent à ceux qui en sont titulaires de travailler au niveau mondial sans problème. Cependant, ce mémoire aujourd'hui dont le président Fadlo a parlé des détails de son contenu et de ses limites a sa propre saveur car il contient une certaine particularité et un côté attrayant.

Cet accord tant attendu est issu d'une longue histoire, d'une histoire que nous avons menée ensemble, même si nous ne l'avons pas construite ensemble, dans un partenariat renouvelé, mais en fait, les diplômés de nos deux universités, ceux qui ont acquis un savoir-faire et des compétences durant les cours, ont travaillé à développer ces pays et d'autres dans un esprit de don et d'abnégation, surmontant les difficultés et les obstacles. Je ne veux pas regarder cette longue histoire comme étant un conflit entre deux institutions ou entre deux approches pédagogiques abordant différentes méthodes, styles et langues, nous y voyons plutôt une sorte d'intégration dont les deux institutions, ainsi que la société libanaise, arabe et orientale, profitent, car le bien issu des deux universités a dépassé les frontières de Beyrouth pour atteindre différentes parties de l'Orient et au-delà de ses frontières aussi. C'est précisément cette histoire, marquée par la commémoration des 150 ans de la fondation de l'Université américaine, et des 143 ans de celle de l'Université jésuite, qui nous appelle aujourd'hui, avec ses réalisations et peut-être ses échecs, à plus de prise de conscience de nos responsabilités envers l'enseignement universitaire général au Liban pour qu'il soit porteur d'un message de qualité, et d'éducation intégrale, humaine, citoyenne et professionnelle, ainsi cet enseignement continue et œuvre pour affiner le capital incomparable du Liban et du monde arabe, à savoir le capital des ressources humaines compétentes capables de développer la production et l'économie du savoir, et mettre ce savoir au service du développement des peuples et des sociétés.

Cette signature particulière émane directement de vous, M. le Recteur Fadlo Khoury, vous qui êtes considéré comme frère et ami, parce que vous avez voulu renforcer les relations entre les deux universités, non pas par émotion quelconque ou par intérêt actuel, mais dans une vision appropriée dont nous avons parlé plus qu'une fois durant nos rencontres. Il n'est donc pas permis, comme vous le dites, que nous soyons des captifs d'une nouvelle réalité dans laquelle la fondation des universités au Liban est devenue soumise à la logique du système économique libéral, mais il est plutôt nécessaire que les institutions universitaires qui ont accumulé des expériences du passé et des valeurs de la mission éducative, aient le courage de prendre en charge l'initiative de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, d'accord et d'alliance, afin que le visage de l'enseignement universitaire au Liban, celui des institutions éducatives universitaires à but non lucratif, soit le visage de l'institution qui travaille pour le succès de l'étudiant, ayant un seul souci, celui de délivrer un diplôme marqué par la qualité et l'excellence, et ayant comme but de former la personnalité de l'étudiant et du citoyen ouvert à son semblable et à celui qui est différent de lui de par la religion, la culture ou la couleur.

Ce sont les institutions qui visent uniquement la promotion de la recherche scientifique fondamentale et pratique nécessaire à l'éducation, ainsi le Liban et nos institutions universitaires jouent un rôle de premier plan dans le renforcement du monde de la connaissance et de son économie. Je voudrais ajouter que l'esprit de cette alliance ne se limite pas à nos deux universités, mais qu'elle est ouverte à ceux qui veulent contribuer au renforcement du corps enseignant universitaire sur les bases du don, du sérieux et du respect de l'honnêteté, de la charte éducative libanaise qui distinguent entre le travail, la lutte pour la vérité, le droit, et l'accusation d'incrédulité et le barbarisme dans le regard porté à l'autre. À cet égard, nous devons travailler pour maintenir

l'équilibre entre la recherche scientifique dans le domaine des sciences médicales, biologiques et technologiques, et la recherche scientifique dans le domaine des Lettres et des sciences humaines, et c'est ce qui concernait et concerne toujours la mission de nos deux universités, et combien avons-nous besoin de promouvoir cette recherche à un moment où nous nous interrogeons à propos de la personne que nous désirons être, à l'éducation et à la société que nous voulons former et à la cause de toute cette violence dans nos sociétés, à un moment où le fanatisme en nous est devenu beaucoup plus dangereux que l'analphabétisme. Nous avons constaté et nous constatons toujours que c'est un fanatisme qui dévaste tout y compris les identités ouvertes aux autres et les nations fondées sur le pluralisme. Nous devons donc être audacieux pour aborder ces domaines et pour chercher à ouvrir de nouveaux horizons pour répondre aux questions qui menacent la réalité et le destin.

Mesdames et Messieurs,

Quand nous allons tenir le crayon pour signer l'accord, et notamment ce mémorandum qui lie entre nos deux institutions et entre des cœurs qui battent devant cet événement important, nous remercions ceux et celles qui ont travaillé dur pour réviser le texte et le vérifier pour qu'il soit dans la version parfaite dont nous avons besoin. J'adresse donc mes remerciements au Professeur Mohammad Harajli et au Professeur Hala Mohtasseb de l'université américaine, au Professeur Dolla Sarkis de notre université, ainsi qu'au Professeur Lara Karam Boustani pour la révision juridique de ce texte, et aussi à ceux et celles qui ont travaillé derrière les coulisses et qui ont préparé cette célébration, jusqu'à nouvel ordre, aux personnes qui travaillent dans l'administration, l'information et la communication, avec notre reconnaissance au Président de la République d'avoir chargé, pour le représenter à cette célébration, Monsieur le Ministre Marwan Hamadé, l'ami des deux universités, même s'il est un Ancien de la Faculté de droits à l'université jésuite,.

Pour conclure, je voudrais évoquer avec vous et devant vous ce mot du Père Jean Ducruet qui a posé les jalons de l'administration moderne de notre université en 1975 : Ce qui a été à la base du travail académique de l'Université et de son succès dans ce domaine c'est la liberté qui la caractérise depuis son lancement. Nous devons donc la conserver face à l'immodération, qu'elle soit confessionnelle, ou nationale ou capitaliste. Daniel Bliss a dit un mot similaire à cette déclaration lorsque l'université a été fondée à Ras Beyrouth en 1880. Cette liberté demeure aujourd'hui la base de notre travail, et tout ce dont nous sommes munis comme force, ressources ainsi que toutes nos relations, et même cet accord aujourd'hui, nous incitent à éduquer les générations à la liberté de pensée et de parole dans la mesure où la création d'un nouveau monde au Liban et au monde arabe est confiée à nos bons soins et se trouve au cœur de notre mission. Le mémorandum est devenu une réalité, car aujourd'hui, la balle est entre les mains des chercheurs parmi les professeurs de nos deux universités pour que les intentions se transforment en actions et en tas de connaissances, d'amour et de confiance, celles qui fondent une nouvelle histoire rejoignant une histoire antérieure. Construisons donc ensemble cette histoire afin de renouveler la jeunesse de notre service et de notre mission.